

*Questions orales*

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, je pense qu'il y a une chose qu'il est nécessaire de dire avant de répondre à la question. Dans ses attendus, le député affirme que les Canadiens s'inquiètent au sujet de l'insuffisance de la surveillance ou des contrôles canadiens. C'est inexact tout simplement. Notre surveillance et nos contrôles sont excellents à tous points de vue, par exemple les entretiens que j'ai eus avec le bureau régional européen de l'Organisation mondiale de la santé de qui nous avons justement reçu un nouveau télégramme hier. Nous agissons en complète collaboration internationale et intérieure avec les provinces. Il était nécessaire de le dire, pour que la population du Canada sache qu'elle est bien protégée. Voilà le premier point.

Y aurait-il lieu de présenter une note d'indemnisation, moi, ministre de la Santé, je ne saurais répondre seul à cette question. Il faudrait que le cabinet prenne une décision à ce sujet. Il n'en a pas encore été question.

ON DEMANDE D'ENJOINDRE À L'UNION SOVIÉTIQUE DE PAYER  
LES DÉGÂTS

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, il n'y a qu'un secteur qui a été contrôlé en Colombie-Britannique. C'est celui de Vancouver. Il y a d'autres endroits en Colombie-Britannique.

**Une voix:** Inexact.

**M. Fulton:** Ketchikan, en Alaska, envoie des rapports toutes les cinq heures, pas seulement une fois par semaine.

**M. le Président:** A l'ordre. Est-ce que le député a une question à poser?

**M. Fulton:** Ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui est compétent en la matière, je crois. Le 24 janvier 1978, la fusée Cosmos 954 s'est écrasée au Canada, entraînant pour 14 millions de dollars de dégâts.

**M. le Président:** A l'ordre. Est-ce que le député a une question à poser immédiatement? Juste une question.

**M. Fulton:** Est-ce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures...

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Ce n'est pas une question supplémentaire.

**M. le Président:** A l'ordre. Il est bien évident que la présidence ne peut pas savoir si une question est supplémentaire tant qu'elle ne l'a pas entendue. Puis-je entendre la question, s'il vous plaît?

**M. Fulton:** Est-ce qu'en se fondant sur le précédent de Cosmos 954, le ministre va demander à l'Union soviétique de régler tous les frais et dommages canadiens attribuables au désastre de Tchernobyl?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, s'il est prouvé que le Canada a subi des dommages du fait de ce terrible accident, nous ne manquerons pas d'examiner la suggestion du député.

\* \* \*

## LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

### LES REVENDICATIONS TERRITORIALES DES AUTOCHTONES

**M. Thomas Suluk (Nunatsiak):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Vendredi dernier, les Inuit, les Dénés et les Métis en sont venus à une entente provisoire au sujet de leurs revendications territoriales. Si cet accord est ratifié, le gouvernement fédéral acceptera-t-il les modalités relatives à l'étendue de chaque compétence et, si les citoyens du Nord approuvent cette limite pour la répartition des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement fédéral est-il disposé à accepter cette démarcation pour la création de deux nouveaux territoires?

**L'hon. David Crombie (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le Président, je voudrais remercier le député d'avoir posé cette question. Cela me donne la chance de féliciter ceux qui ont participé à la dernière réunion du progrès qu'ils ont accompli. Le député sait sans doute que les chefs autochtones s'entreprendront avec des représentants du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à Rankin Inlet en juin prochain. J'espère que des progrès seront également accomplis lors de cette réunion. Comme toujours, le gouvernement fédéral est disposé à résoudre la question, particulièrement depuis que la population du Nord s'y intéresse. Je voudrais également en profiter pour remercier le député de son apport.

\* \* \*

## LES MINORITÉS VISIBLES

### L'INTERNEMENT DES CANADIENS D'ORIGINE JAPONAISE AU COURS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE—LE RAPPORT DE PRICE WATERHOUSE

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État au Multiculturalisme. L'étude de Price Waterhouse, qui vient de paraître, sur les pertes subies par les Canadiens d'origine japonaise révèle l'ampleur des injustices infligées à la communauté nipponne. Aussi, au lieu de l'attitude indifférente et irresponsable qui a été celle du ministre jusqu'ici devant ces révélations, pourrait-il plutôt nous assurer qu'il se fondera sur ce rapport pour entamer des négociations fructueuses, comme il l'avait promis en décembre 1984, au lieu de s'en tenir à une ordonnance du cabinet qui ferait table rase des sentiments de cette communauté?